

SYNTHESE

« L'absence des femmes, notamment celles des pays du Sud, dans les discussions nationales et internationales et aux tables de prise de décision sur le changement climatique et le développement doit changer. La lutte pour la protection de l'environnement n'est pas seulement une question d'innovation technologique : il s'agit également d'autonomiser les femmes et leurs communautés de sorte qu'elles rendent leurs gouvernements responsables de sultats »

Mary Robinson et Wangari Maathai (Huffington Post 2010)

Pourquoi faut-il se focaliser sur le genre² et le changement climatique ?

L'idée selon laquelle le changement climatique constitue une crise mondiale fait certes son chemin. Néanmoins, à ce jour, les réponses apportées restent principalement axées sur des solutions scientifiques et économiques, plutôt que sur de substantielles dimensions humaines et de genre. Ce rapport souligne la nécessité de placer les populations au centre des réponses apportées au changement climatique en prêtant une attention toute particulière aux défis et opportunités que le changement climatique présente dans la lutte pour l'égalité de genre.

Il s'agit d'un plaidoyer en faveur d'une approche dans laquelle les femmes et les hommes sont à égalité de voix dans la prise de décision concernant le changement climatique et les processus de gouvernance de plus grande portée et se voient donner un égal accès aux ressources nécessaires pour pallier les effets négatifs du changement climatique, dans lesquelles les besoins et les connaissances des femmes comme des hommes sont pris en compte et les institutions et processus établissant les politiques relatives au changement climatique à tous les niveaux ne sont pas biaisés vis-à-vis des hommes ou des femmes et les fortes barrières sociales qui limitent l'accès des femmes aux ressources stratégiques et pratiques³ n'existent plus.

Il ressort de ce rapport qu'il y a beaucoup à apprendre d'approches innovantes et sensibles au genre face au changement climatique d'ores et déjà développées à l'échelle locale par des organisations non gouvernementales, des communautés et des individus, entraînant dans certains cas des transformations en termes d'inégalités de genre et sociales. Les initiatives nationales, régionales et internationales jouent également un rôle-clé dans la promotion de la nécessité d'intégrer le genre dans toutes les politiques et pratiques liées au changement climatique.

² Le genre fait référence à un ensemble de rôles, comportements, attributs, compétences et pouvoirs relatifs, « socialement construits », associés au fait d'être une femme ou un homme dans une société donnée à un moment donné (Esplen 2009 : 2). L'expression « socialement construit » signifie que ce ne sont pas des caractéristiques « innées » ou « naturelles », mais des constructions et des produits de la société et, en tant que tels, ils peuvent être modifiés et transformés.

³ Les ressources pratiques comprennent les terres, le crédit et l'eau et peuvent servir directement à la production. Les ressources stratégiques sont associées à des changements à plus long terme et comprennent l'information, les droits issus de la loi et l'éducation.

Qu'est-ce que le changement climatique et en quoi est-ce un problème de développement ?

Le changement climatique fait référence aux régimes climatiques toujours plus irréguliers, à l'élévation du niveau de la mer et aux événements extrêmes qui peuvent être imputés à l'activité humaine et aux émissions de gaz à effet de serre (GES)⁴, qui sont à l'origine du réchauffement climatique. Il est souvent considéré comme un phénomène purement scientifique et technique. Pourtant, le changement climatique représente également un phénomène social, économique et politique, qui connaît des implications profondes en termes de justice sociale et d'égalité de genre.

Tandis que les régimes climatiques deviennent de plus en plus imprévisibles et que les événements extrêmes comme les inondations, les vagues de chaleur ou les catastrophes naturelles deviennent de plus en plus courants, les femmes et les hommes les plus pauvres des pays du Sud, qui ont le moins contribué au problème, voient leurs moyens de subsistance davantage menacés alors même qu'ils sont les moins écoutés et influents sur les politiques liées au climat. Cela soulève non seulement des problèmes d'injustice en matière de causes et de conséquences du changement climatique, mais également des questions de justice sociale en termes de qui a le pouvoir et les ressources pour influencer et bénéficier des politiques d'atténuation⁵ dans la lutte contre un changement climatique accru et pour s'adapter⁶ aux impacts existants du changement climatique.

Quelles sont les dimensions de genre du changement climatique ?

Les femmes et les hommes ne vivent pas le changement climatique sur un pied d'égalité. Dans de nombreux pays en développement, les contraintes économiques et les normes culturelles qui empêchent les femmes d'accéder à un emploi rémunéré impliquent que leurs moyens de subsistance dépendent de secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture vivrière et la collecte d'eau. Par ailleurs, les inégalités de genre dans la répartition des biens et opportunités signifient que leurs choix sont sérieusement limités face au changement climatique. Par exemple, les restrictions quant à la propriété foncière des femmes rurales impliquent qu'elles peuvent ne pas avoir accès à la terre arable à cultiver, et le manque de capital financier rend la diversification de leurs moyens de subsistance plus difficile.

Le fait que les femmes et jeunes filles soient souvent responsables de la plupart des tâches du *Care*⁷ non rémunérées dans le foyer (nutrition, santé, éducation) signifie également que leurs vies sont directement affectées par les bouleversements dus au changement climatique. Elles doivent souvent parcourir de plus grandes distances à pied pour trouver nourriture, combustible et eau, toujours plus rares, et prendre soin des membres de la famille exposés aux risques sanitaires liés au changement climatique. De ce fait, les femmes et jeunes filles consacrent moins de temps à leur éducation, à leurs

⁴ Des gaz présents naturellement et du fait de l'homme, qui absorbent le rayonnement infrarouge lorsqu'il est réfléchi à la surface de la Terre, capturant ainsi la chaleur et maintenant la terre à température élevée (site Internet de la CCNUCC).

⁵ L'atténuation fait référence aux interventions humaines visant à réduire les sources de gaz à effet de serre ou à développer des activités qui permettent de l'éliminer (ce gaz emprisonne la chaleur et maintient la terre à température élevée).

⁶ L'adaptation fait référence aux actions menées pour aider les communautés et écosystèmes à faire face aux conditions climatiques changeantes.

⁷ Ensemble des aides et soins apportés en face à face aux personnes dépendantes dans les économies formelle et informelle, incluant soin de leur famille, protection des enfants, gestion de leur alimentation et de leur éducation, gestion des tâches d'assainissement, assurance de la sécurité de la communauté, etc.

activités génératrices de revenus ou à leur participation aux processus décisionnels au sein de la communauté, ce qui accentue encore les inégalités de genre.

Le changement climatique a également un impact sur les hommes, notamment lorsqu'ils sont pauvres. En milieu rural, par exemple, les hommes peuvent éprouver une anxiété et un stress importants lorsque leurs moyens de subsistance sont compromis du fait du changement climatique, et qu'ils ne sont plus en mesure de remplir leur rôle socialement alloué de pourvoyeur du foyer. Des travaux de recherche montrent également que les hommes peuvent ressentir des pressions les poussant à entreprendre des actes « héroïques », ce qui les expose à des risques plus importants que les femmes et les enfants. Par exemple, après le passage de l'ouragan Mitch, qui s'est abattu sur l'Amérique centrale en octobre 2000, la proportion d'hommes tués suite à des comportements à risque a été plus importante que celle de femmes.

Pourquoi les dimensions de genre doivent-elles être au cœur des politiques de lutte contre le changement climatique ?

L'« ajout » des dimensions de genre aux politiques ne suffit pas

L'architecture institutionnelle internationale dédiée au changement climatique est complexe et en perpétuel mouvement : de nouveaux accords voient le jour en même temps que d'autres accords existants sont amendés. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) constitue le cadre global international traitant du changement climatique. Elle fut la première à reconnaître le rôle de la perturbation anthropique du système climatique et le besoin de soulever le problème des émissions de gaz carbonique. Bien qu'elle fasse référence à l'activité humaine, la CCNUCC ne fait aucune mention du genre en un quelconque endroit.

Néanmoins, le lobbying acharné de militants pour l'égalité de genre dans la lutte contre le changement climatique, comme le réseau mondial GenderCC et d'autres organisations de la société civile, a récemment permis des évolutions positives dans l'architecture dédiée au changement climatique. Le Plan d'action de Bali, créé lors de la 13e Conférence des parties (CdP)⁸ en 2007, fournit des points d'accroche afin de prendre en compte les questions de genre. En 2008, le Secrétariat de la CCNUCC était convaincu du besoin d'inclure des recommandations spécifiques au genre dans les documents de la conférence.

Ce sont là des avancées positives, mais le chemin à parcourir reste encore long. De nombreux processus et politiques relatifs au changement climatique sont encore largement, voire entièrement, aveugles au genre, et font peu de cas des dimensions de genre du changement climatique ou les considèrent hors de propos. Lorsque les questions de genre sont abordées, elles le sont trop souvent sous forme d'« ajouts » aux politiques existantes.

⁸ La CCNUCC a été adoptée en 1992. Depuis lors, les parties se réunissent annuellement lors de Conférences des parties afin d'évaluer les avancées en termes de gestion du changement climatique.

Les politiques fondées sur le marché restent aveugles au genre

Ce sont les politiques fondées sur le marché touchant à l'atténuation et au développement à faible intensité de carbone⁹, qui prévoient des aides économiques pour récompenser la réduction des émissions ou la préservation des forêts, qui sont les plus aveugles au genre. Par exemple, la REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts) permet aux pays industrialisés de « compenser » leurs émissions de gaz carbonique en payant des gouvernements pour la préservation des forêts, souvent dans les pays en développement du Sud, faisant ainsi la promotion de l'atténuation climatique en préservant le gaz carbonique piégé dans les arbres. Il a été démontré que cette commercialisation de ressources naturelles antérieurement « gratuites » entraîne une exclusion encore plus marquée des pauvres et des sans terres, souvent des femmes, qui dépendent de produits de la forêt pour leur subsistance, mais qui ne bénéficient que rarement de ces aides économiques.

Des groupes de pression internationaux comme la Coalition mondiale des forêts et des organisations locales, comme FUNDAEXPRESIÓN en Colombie, font la promotion d'alternatives à ces politiques. FUNDAEXPRESIÓN fait partie d'un réseau qui sensibilise les populations à ces politiques mondiales et à leurs implications en termes de genre. Cette organisation autonomise les femmes et les hommes en les mettant au défi de s'engager dans des démarches d'adaptation et d'atténuation durables et pertinentes à l'échelle locale face au changement climatique. Ces organisations appellent également à l'établissement de liens plus étroits entre l'atténuation et l'adaptation au niveau politique et à une plus grande implication des femmes et des hommes pauvres dans les politiques d'atténuation et les interventions.

Les femmes ne sont pas considérées comme faisant partie de la solution

Les politiques d'adaptation au climat traitent trop souvent les femmes comme des bénéficiaires vulnérables et non comme des citoyennes détentrices de droits qui ont besoin d'être tenues en estime pour les capacités d'intervention, compétences et expériences qu'elles peuvent apporter. Dans les cas où les femmes jouent déjà un rôle-clé dans le développement de solutions d'adaptation au climat qui s'inscrivent dans la durée, dans le cadre d'initiatives locales, nationales et internationales, leurs contributions n'obtiennent souvent aucune reconnaissance.

Il existe un large fossé entre les genres dans la prise de décision sur le changement climatique

Les disparités de genre qui existent dans la prise de décision liée au changement climatique constituent probablement le facteur le plus important de la persistance de l'aveuglement de genre des politiques relatives au changement climatique. Durant la dernière CdP de la CCNUCC qui s'est tenue en 2010 (CdP 16), par exemple, les femmes représentaient seulement 30 % de l'ensemble des membres des délégations et moins de 15 % de tous les chefs de délégations. D'une part, ce déséquilibre de genre entraîne des politiques non représentatives et, d'autre part, il dénie le droit des femmes de participer et d'être entendues politiquement.

⁹ Le développement à faible intensité de carbone est un programme d'action sur le long terme, qui intègre des objectifs nationaux d'atténuation et de développement. Il englobe des actions qui contribuent à la stabilisation des GES dans l'atmosphère.

Que faut-il changer ?

Les politiques et processus touchant au changement climatique ne seront ni efficaces ni équitables tant qu'ils ne seront pas davantage *sensibles au genre*. Cela signifie qu'il faut reconnaître que les acteurs du développement sont autant des femmes que des hommes, qu'ils font face à des obstacles différents et souvent inégaux, raison pour laquelle ils peuvent avoir des besoins et priorités différents, voire conflictuels. Une plus grande sensibilité de genre implique également de reconnaître que les femmes ont le *droit* de participer aux décisions liées au changement climatique et d'en bénéficier sur un pied d'égalité.

Toutefois, la simple prise de conscience des inégalités de genre ne suffit pas. Les réponses au changement climatique sont en mesure de remettre en question les déséquilibres de genre en matière de pouvoir et, ce faisant, peuvent concourir à l'instauration d'une plus grande égalité de genre et un meilleur respect des droits des femmes. En d'autres termes, elles peuvent jouer un rôle *transformateur*. Les institutions et processus traitant du changement climatique qui voient nouvellement le jour disposent d'opportunités uniques à saisir en adoptant une approche sensible au genre qui contribue à la transformation sociale et de genre.

Il y a beaucoup à apprendre des initiatives qui bourgeonnent à tous les niveaux. Outre le travail de lobbying crucial des organisations et réseaux nationaux, régionaux et mondiaux au niveau politique, de nombreuses organisations locales répondent déjà aux besoins réels des femmes et des hommes et font la promotion de démarches de changement, sensibles au genre. Il est désormais impératif de créer des liens plus étroits entre les politiques au niveau global et ces réalités et innovations au niveau local afin de s'assurer que les politiques se nourrissent des voix des femmes et des hommes qui font face aux conséquences du changement climatique au quotidien.

Les principales recommandations de ce rapport sont les suivantes :

1. Changer la façon dont le changement climatique et les solutions associées sont envisagées.

- **Dépasser les analyses purement techniques des réponses au changement climatique** en s'orientant vers les dimensions sociales et de genre.
- **S'assurer que toutes les interventions et tous les processus menés en rapport avec le changement climatique sont sensibles au genre dès le départ**, qu'il s'agisse de politiques, de travaux de recherche, de programmes à la base ou d'actions de plaidoyer.
- **Passer de simples suppositions concernant la vulnérabilité des femmes** à la mise en lumière de leur capacité d'intervention pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique. Cela impliquera l'intégration de précieuses connaissances et expériences pratiques de femmes dans les processus d'élaboration des politiques.
- **Faire la promotion d'une approche plus holistique du changement climatique**, qui facilite les liens entre atténuation et adaptation.

2. **Élaborer des politiques et créer des institutions sensibles au genre.**

- **Aider les institutions chargées du changement climatique à porter un regard critique sur leurs propres structures, processus et politiques** afin d'identifier et de lutter contre ce qui crée ou reproduit des inégalités de genre en utilisant des audits institutionnels et d'autres mécanismes.
- Permettre la **participation égale des femmes aux processus liés au changement climatique** aux niveaux local, national et international et s'assurer qu'elles sont impliquées dans la prise de décision sur l'atténuation comme l'adaptation.
- **Tirer les leçons des démarches centrées sur les populations et sensibles au genre** au niveau local et les intégrer dans les politiques nationales et internationales.
- Promouvoir une **approche du changement climatique basée sur les droits** et s'assurer que toutes les politiques et tous les processus à venir relatifs au changement climatique reposent sur des cadres basés sur les droits humains, telle la Convention sur l'Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).
- **Trouver des alternatives aux approches basées sur le marché** dans la mesure du possible, et lorsqu'elles sont utilisées pour l'atténuation du changement climatique, des mesures doivent être prises afin de s'assurer qu'elles bénéficient aux femmes autant qu'aux hommes et qu'elles n'excluent pas, ni ne défavorisent davantage les femmes.
- **S'attaquer aux causes sous-jacentes des inégalités de genre** en abordant les problèmes telle que l'inégalité d'accès aux droits fonciers au travers de réformes législatives et de mécanismes de sensibilisation, ainsi qu'au travers de la mise en œuvre de la CEDEF et d'autres cadres pertinents.

3. **Créer un environnement favorisant des réponses sensibles au genre et centrées sur les populations face au changement climatique, autant de facteurs de changement social et de genre.**

- Continuer à **construire la base de preuves** en collectant et en analysant les informations portant sur les dimensions sociales et de genre du changement climatique en développant des méthodologies adéquates afin de mesurer les impacts de genre du changement climatique aux niveaux local, national et international.
- **Financer les institutions de société civile aux niveaux international, national et local** afin de demander des comptes aux décideurs des politiques relatives au changement climatique quant à leur engagement politique en matière d'égalité de genre.